

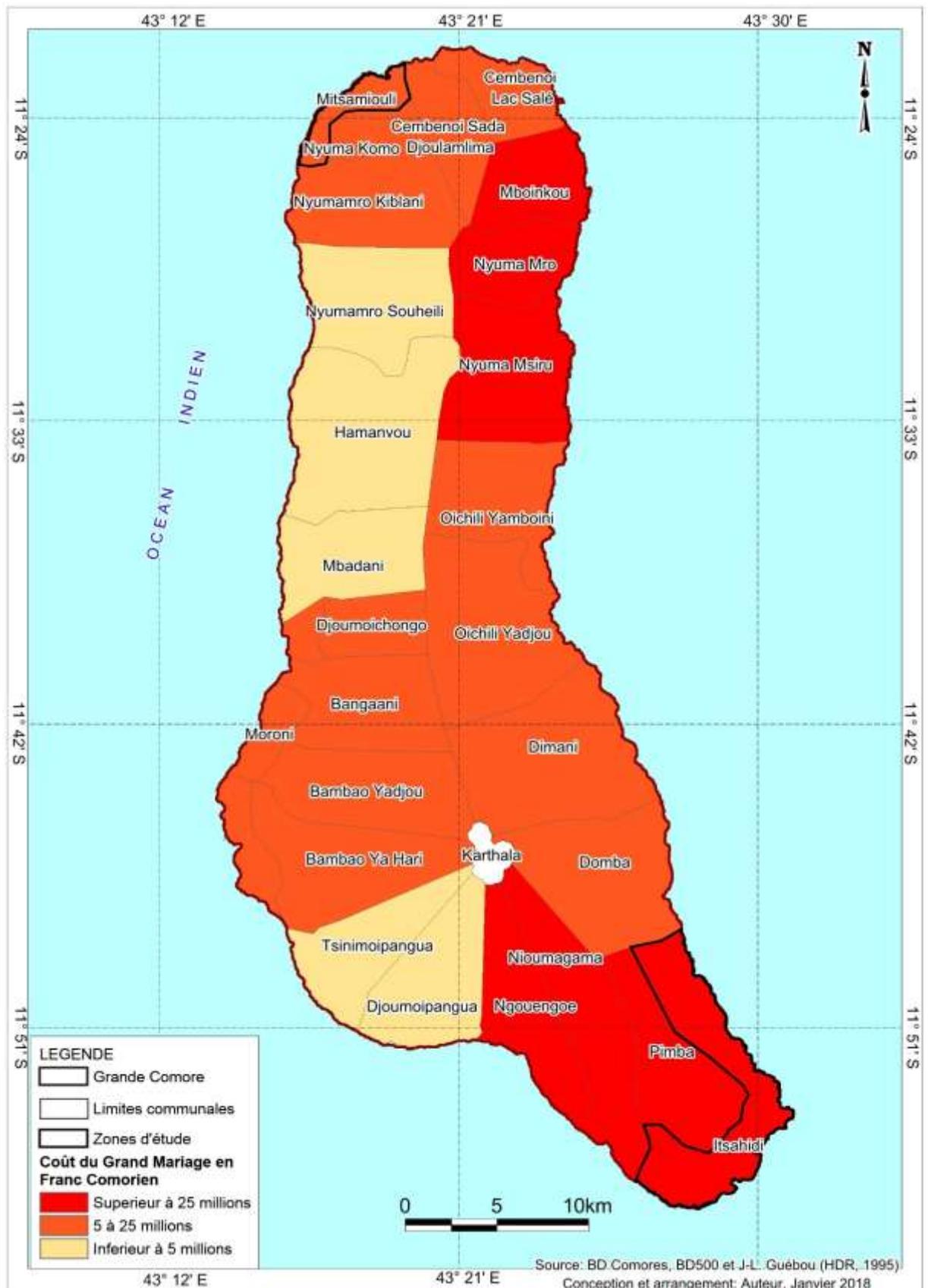
Chapitre 6 : Fonction de la culture Grande Comorienne dans la vie

La vie coutumière Comorienne s'impose avec force à tous les habitants ; elle se traduit par des cérémonies religieuses, des fêtes, des dons et des contre-dons mais aussi des dépenses qui entraînent souvent des tensions sociales. Il s'agit d'une compétition qui entraîne les participants dans une lutte sociale et qui permet à ceux qui ont déployé des efforts d'en tirer profit dont le plus grand est la sécurité sociale.

6.1. Grand mariage, appui au développement local malgré les visions différentes de la population Comorienne aux conditions de sa réalisation

Les termes « grand mariage (anda na mila) » signifient respectivement coutume et mœurs en arabe. Il s'agit d'un mélange de plusieurs cultures venant de Zanzibar, d'Yémen et d'Oman. Leur ensemble désigne des manifestations qui marquent les étapes du cycle de la vie du Comorien et de la Comorienne pour pouvoir accéder au statut d'homme accompli ou femme accomplie. L'alliance est généralement établie entre deux familles qui ont des rapports d'intérêts sociaux et matériels fortement influencés par des intérêts de nature morale et religieuse ; ou encore, le renouvellement des alliances des lignages dont leurs grands-parents ont noué des relations privilégiées. Il s'agit d'un choix visant la reproduction biologique, sociale et culturelle de ce lignage, afin de conserver l'ordre social établi. Dans cet ensemble de cérémonies entre groupes familiaux, entre cercles sociaux, entre générations et entre la communauté des hommes et celle des femmes se succèdent des échanges de dons et contre-dons et des festivités.

Carte n° 10: Carte géographique du grand mariage dans la Grande Comore



Source : J-L. Guébou (HDR, 1995), arrangé par l'auteur

Cette carte indique les différentes zones de l'île de la Grande Comore en fonction de l'importance de leur grand mariage. Elle distingue principalement trois types de localisation en fonction de leurs dépenses y engagées. Une première zone avec moins de dépenses renferme une moyenne en dessous de cinq millions de Francs Comoriens correspondant à moins de 10 200 euros. Ensuite, une deuxième enregistre une moyenne se situant entre 5 millions et 25 millions de FC, équivalant à 10 200 à 51 000 euros. La commune de Mitsamiouli y est incorporée. Et au final, une troisième zone qui défie la tradition Comorienne, avec sa moyenne de plus de 25 millions de FC, soit à plus de 51 000 Euros. C'est dans cette zone que se situe la commune d'Itsahidi, commune réputée pour son influence tradi- coutumière.

Comme la culture Comorienne reste le principal motif des transferts des fonds des migrants, les coûts de réalisation du grand mariage peuvent refléter l'importance des valeurs de transferts de fonds que peut percevoir chaque commune.

6.1.1. Grand mariage, un apport d'investissement communautaire

La cérémonie du grand mariage n'engage toujours pas la vision unanime de l'ensemble des Grands Comoriens. Elle est souvent critiquée par certains individus (des jeunes théologiens et diplômés), localités et communes d'aujourd'hui pour ses dépenses ostentatoires. Cette situation d'opposition entraîne une division de la population Grande Comorienne en deux clans : celui des réformateurs et celui des conservateurs traditionnels. Ces derniers restent les plus intransigeants. Au sein des communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi, plusieurs localités ont pris l'initiative de réduire considérablement les dépenses liées au grand mariage suite à la contestation des dépenses ostentatoires. Il s'agit d'éviter les grosses dépenses ou mieux de les affecter à des secteurs de développement, tels l'aménagement du village, la construction d'école et l'adduction d'eau. Ce fut les exemples de la ville de Mitsamiouli dans la commune de Mitsamiouli et de la ville de Foubouni dans la commune d'Itsahidi.

- **La réforme dans la commune de Mitsamiouli**

Dans la commune de Mitsamiouli, plus précisément dans la ville de Mitsamiouli, des réformes ont été prises par des intellectuels hors du cadre des coutumes et mœurs Comoriens. Ces intellectuels avaient alors décidé de supprimer certaines cérémonies et de réduire les prestations relatives à maintenes. Cela suscita des réactions violentes chez les traditionnalistes et surtout les anciens qui, seuls en vertu de la coutume, avaient le droit de décider d'élaborer tel projet et d'autoriser son exécution. Par conséquent, la ville se divise en deux, une avec la majorité des jeunes qui se réfèrent aux idées de la réforme et une autre

avec les traditionnalistes partisans de la continuation des structures existantes. Il a fallu attendre plusieurs années avant de voir une réunification de la ville. En 2008, une nouvelle tentative de réforme naquit et supprima carrément deux des trois principales étapes sur le cursus du grand mariage. Il s'agit, en premier, du rituel de demande en mariage en adoptant que « *Seuls les représentants des deux familles se rencontrent, les festivités et la remise des cadeaux en or sont prohibés* ». Ensuite, la cérémonie coutumière de conclusion du mariage est remplacée par une autre convention qui stipule que « *Il est permis de conclure religieusement le mariage, offrir la dot et des vêtements et rejoindre sa femme en attendant, le jour où il disposera des moyens de réaliser les cérémonies coutumières de l'entrée solennelle dans la maison nuptiale* », quant à la visite cérémonielle de la sœur du fiancé à la future belle-sœur, elle est supprimée. Seules les cérémonies de la dernière étape de « l'entrée solennelle du marié dans la maison nuptiale » sont maintenues, mais les prestations sont fortement réduites. Cela diminue d'autant les revenus des anciens qui ont investi dans le grand mariage et qui escompte être dédommagés en suivant la coutume. Ces derniers qualifient cette réforme de rapprochement avec le mariage du type étranger, notamment occidental. Ils ajoutent que ceci présente la genèse d'une réduction des transferts des fonds des migrants car, en voulant simultanément amoindrir de façon sensible l'importance des valeurs du grand mariage ; certains effets socioéconomiques seront sérieusement perturbés et l'essentiel risque de ne pas être sauvé.

- **La réforme dans la commune d'Itsahidi**

Foumbouni est une ville homogène avec ses matrilignages riches de patrimoine foncier et symbolique fait de récits. En raison de la forte migration qui limite le poids démographique de la ville, les relations et les luttes sociales entre les familles et entre les individus qui y résident, se sont intensifiées et exacerbées dans le cadre devenu trop étroit de l'institution du grand mariage. La nouvelle élite sociale sortant des différentes universités des pays du monde ressent un besoin différent de celui traditionnel et des soucis économiques. Se souciant du rejet des coutumes et mœurs Comoriennes par les nouvelles générations (enfants d'un migrant) et de la remise en cause des transferts des fonds, elle qualifie les frais du grand mariage de dépenses improductives. Au bout de quelques années d'activités dans leur milieu social, les valeurs que ces jeunes ont reçues de leur éducation familiale et sociale vont reprendre le dessus. Il leur a fallu attendre réaliser le grand mariage, afin d'avoir droit à la parole pour exprimer formellement leur point de vue sur les réformes à adopter. Cela a réduit au moins les montants faramineux des prestations de 47 %, du coût du grand mariage

traditionnel et il y suffit aujourd'hui de 38 % de l'ancien pour en réaliser un réformé. Pourtant, bien que n'ayant pas laissé sans réaction les groupes des conservateurs traditionnalistes, ces derniers estiment que l'objet du grand mariage est la différenciation sociale et que le caractère excessif des prestations prend son origine, dans les privilèges. Adoucir les prestations du grand mariage est synonyme d'écouter les possibilités de différenciation. Cela ne correspond pas à l'objet fondamental du grand mariage sur la différenciation sociale et à mettre la réussite sociale « à la portée de tous ».

Malgré cette orientation des dépenses ostentatoires des cérémonies du grand mariage, elle n'est pas instaurée pour ne pas respecter les conservateurs de la tradition coutumière Comorienne. Ces deniers qui représentent toujours la famille socialement y ont toujours le dernier mot de la famille et, au final toute la famille se trouve dans l'obligation de craindre de ne pas être soutenue par sa propre famille pendant son mariage. Aujourd'hui, le grand mariage distingue deux options, celle des conservateurs et celle des réformistes qui sont toujours méprisés.

6.1.2. Culture Comorienne, source de sécurité économique des ménages

La coutume Comorienne, en l'occurrence le grand mariage, n'a toujours pas fait l'unanimité des Grands Comoriens surtout chez les jeunes théologiens et diplômés qui soulignent toujours les dépenses y liées avec ses festivités. Ils désignent le grand mariage comme la cause d'endettement des familles au détriment d'une perspective de développement communautaire. Contrairement aux jeunes, les hommes accomplis et ceux qui s'intéressent de près aux projets du développement local, ne partagent pas cet avis et qualifient que toutes progressions communautaire, villageoise et ménagère viennent du principe de la culture Comorienne. Cette dernière est cadrée par des valeurs telles le culte de l'honneur, le respect familial, le respect des traditions, la solidarité et la confiance, qui engendrent une véritable solidarité familiale où que soit la personne et permet ainsi de faire face aux difficultés de la vie. Dans les communes de Mitsamiouli et d'Itsahidi, 90 % des personnes enquêtées avouent avoir construit leur maison après avoir annoncé qu'ils vont faire le grand mariage. De nombreux étudiants Comoriens à l'étranger ne sont toujours pas issus de grandes familles, voire de familles moyennes alors qu'ils parviennent toujours à faire leurs études à l'étranger. La question est : comment parviennent-ils à réaliser des études à l'étranger avec une famille non instruite, sans travail ni bourse d'Etat? La culture Comorienne constitue une source de sécurité des ménages d'autant plus appréciable que les conditions économiques pour accomplir le grand mariage sont précaires. Elle l'est aussi indirectement dans la mesure où

elle est la genèse des transferts des fonds des migrants Grands Comoriens, cela attribue une valeur considérable à la sécurité du ménage.

Établir un bilan de la culture Comorienne, précisément du grand mariage, serait ignoré plusieurs ramifications essentielles et irremplaçables de la gestion de la vie dans la Grande Comore qui ne relève pas seulement du domaine économique. Des effets tels que la gestion du quotidien, la structuration villageoise, le maintien d'une cohésion sociale et l'établissement de systèmes de gouvernance à l'échelle locale et régionale, sont des bénéfices inqualifiables mais dont l'absence aurait certainement des effets économiques coûteux. Un peu plus loin, en comparant la valeur des importations annuelles du Pays qui correspond à 25 milliards²⁵ de francs, soit 51 000 000 d'euros et les transferts de fonds en provenance de la communauté comorienne vivant en France qui se lève à 12 milliards de francs Comoriens par an, Ces derniers équivalent presque à la moitié de la valeur des importations. Certes, une bonne partie de celles-ci est destinée à la consommation coutumière ; néanmoins, la coutume Comorienne reste la genèse des transferts de fonds des migrants et, sans ces transferts, le fardeau financier du pays serait encore plus lourd à porter.

6.2. Impact socio-économique mitigé du grand mariage

Le grand Mariage est une tradition ancienne qui permet au Grand Comorien d'accéder à un rang honorifique dans la société. Après avoir fait le sien, il se voit appelé mdru mdzima, littéralement grand notable, ce qui est un honneur pour un comorien. Tout Grand comorien veut avoir sa place dans la société et s'estime dans l'obligation de faire le grand mariage un jour, ainsi il peut prendre place parmi les notables, être capable de diriger, de juger et de décider. Il s'agit d'une société très hiérarchisée en groupes d'âges, les membres qui les composent sont choisis en fonction de leur statut social acquis dans l'accomplissement d'un certain nombre d'actes sociaux bien déterminés. Le grand mariage est une chaîne de manifestations de chants et de danses traditionnelles organisées par les deux familles pour célébrer leur union avec des échanges de dons et de contre dons.

6.2.1. Gérontocratie écrasante avec l'organisation traditionnelle des différentes classes sociales

Le grand mariage permet la mise en œuvre des pratiques qui perpétuent une idéologie sociétale. Cette dernière ignore les droits de l'individu et l'intérêt général au niveau de la communauté nationale. Elle crée des cercles de partage et de consommation des richesses au

²⁵BCC, 1996

lieu de soutenir la productivité et l'accumulation. Le grand mariage enferme les Comoriens dans des frontières idéologiques de la communauté et de son identité.

L'organisation sociale des Grands Comoriens s'articule sur un système permettant à tout individu, sans distinction d'origine sociale, le passage des classes « *hirimu* » les plus simples qui se désignent par le « *wanamdji* » jusqu'aux hiérarchies suprêmes dénommées le « *mfomamdji* » avec la plus grande perméabilité. Il s'agit de deux principales classes sociales qui constituent en elles des sous classes sociales caractérisées par des étapes bien marquées :

Dans la première hiérarchie « *wanamdji* » qui est la plus simple de ceux n'ayant pas fait le grand mariage, la hiérarchie se présente comme suit :

- a) "Mshondje",
- b) "Mzuguwa",
- c) "Mfomanamdji",
- d) "Guzi".

Dans la deuxième hiérarchie « *Wandru wadzima* » qui est la plus suprême regroupant les hommes accomplis, elle se présente ainsi :

- a) "Wanazkofia",
- b) "Wafomamdji",
- c) "Wazee".

La classe sociale « *hirimu* » permet aux jeunes de prendre conscience de leur appartenance à une communauté où ils ont des droits et des devoirs. Le pouvoir coutumier Comorien n'est pas investi de bases institutionnelles établies formellement par une loi écrite. Il s'agit d'un pouvoir de décisions consensuelles et plus ou moins arrangées sur différentes classes sociales avec trois domaines de compétences, dont le pouvoir de gestion, le pouvoir de réglementation et de sanction, le pouvoir de validation et d'appel.

Le pouvoir de gestion revient seulement aux hommes qui viennent de réaliser leur grand mariage et qui ont acquis récemment le statut de majeur social. Ils sont plutôt assidus aux rencontres et aux activités coutumières organisées par les anciens, pour acquérir le savoir nécessaire à l'accomplissement des fonctions supérieures, afin de pouvoir déléguer à leur tour le pouvoir de gestion à la jeunesse et aux futurs hommes accomplis.

Quant au pouvoir de réglementation et de sanction, il est exercé par les « rois du village » (*wafomamdji*) qui désignent la couche intermédiaire des hommes accomplis. Leur

rôle principal est d'interpréter les valeurs coutumières et les mœurs que constitue la communauté Comorienne.

Le Pouvoir de validation et d'appel est affairé par les grands notables. Ces derniers, sont des hommes accomplis qui peuvent prendre part aux délibérations et aux décisions intéressant la collectivité dans l'ensemble de l'île, voire du pays. Un seul de ces membres peut suffire à prendre une décision au nom du village dans d'autres localités. Toutefois, il doit être respecté de tous, en particulier de ceux qui n'ont pas fait le grand mariage.

6.2.2. Echanges économiques coutumiers par la réalisation du mariage coutumier

Réaliser le mariage traditionnel constitue des échanges indispensables lors des cérémonies offertes par les familles des deux époux. Ces dons peuvent être soit en espèce, soit en nature à base alimentaire, vestimentaire, d'articles de toilette, de l'or, d'appareils ménagers et voire de voitures. S'y ajoutent aussi les repas festifs qui sont essentiellement à base de produits importés dont du riz, de la farine, de la viande, des boissons, des huiles, du sucre, du beurre, du lait condensé. A cette occasion du grand mariage, plusieurs formes d'échanges peuvent être observées entre les deux familles des deux époux. Les échanges directement liés aux prestations du cycle du mariage concernent tous les dons immédiats des cérémonies: achats de nourriture, de boissons, de vêtements et d'or. Ces échanges de cadeaux font souvent l'objet d'une surenchère, surtout dans la ville de Fombuni dans la commune d'Itsahidi où s'offrent des appareils électroménagers, une chaîne stéréo et une voiture selon les moyens. Deux principaux échanges complètent cette liste, dont une parure d'or et la dot offerte à la mariée. Les échanges indirects, il s'agit de la contribution aux services financiers qui n'impliquent pas nécessairement mais seulement les acteurs principaux ; tout le monde est invité à fournir une contribution financière durant les différentes cérémonies et activités. Parmi les cérémonies qui apportent le plus d'argent est l'Ukumbi qui signifie l'inauguration officielle de la première sortie publique de la femme comorienne mariée. Ceci rapporte en moyenne 5 millions de francs Comoriens qui équivalent à 10 000 euros. Ces derniers viennent en particulier de la mariée, cela lui permet d'alléger les charges financières engagées ou de constituer un capital. Les dépenses d'accessoires correspondent essentiellement aux frais complémentaires liés à des services et produits auxquels les prétendants font appel pendant les cérémonies. Il s'agit des frais de sonorisation et du système d'éclairage, des frais des taxis et des photographes, des musiciens, de location de chaises et de tables, de location d'un foyer ou d'une espace lors des événements, de location d'un groupe électrogène, le cas échéant. Bien

qu'il s'agisse de petites dépenses, l'ensemble constitue un montant important. Ces charges sont parfois imprévisibles et difficiles à estimer.

Il est difficile de fournir des chiffres globaux des échanges de la réalisation du grand mariage par la complexité de pouvoir relever chaque dépense effective du mariage et des échanges coutumiers. Toutefois, les échanges à caractère économique à travers les dons et contre dons peuvent être estimés en moyenne sur les localités. Les prestations peuvent être en nature ou en argent. Particulièrement, en effet les dons en argent reçus par chacun des protagonistes tant que bénéficiaires constituent le coût net total du grand mariage.

Conclusion du chapitre 6

Les rituels du grand mariage sont l'ensemble des actions sociales et religieuses, de décisions ou de transactions diverses qui mettent en relation l'homme comorien avec sa famille, avec son groupe d'âges, avec la population de son village, avec son milieu social et son environnement économique durant sa vie. Il s'agit d'une continuité de l'accumulation des valeurs générées par les anciens et qui en donnent un statut social d'homme accompli. Cependant, des réformes ont été tentées sur plusieurs villes, afin de diminuer les dépenses somptueuses du mariage coutumier et de les orienter à des fins productives. L'initiative n'a pas été un succès total, mais a laissé au moins des empreintes en réduisant certaines sommes et étapes sur le cursus du grand mariage. Cela qui n'a pas laissé sans conséquence non plus la réaction des conservateurs traditionnalistes, en divisant les communautés en deux : les traditionnalistes conservateurs et les jeunes idéo-réformistes. Le grand mariage constitue une sécurité économique et sociale ; il demeure la genèse des transferts de fonds des migrants Comoriens qui constituent un pourcentage considérable sur le PIB du Pays et sur l'aide du développement local.

CONCLUSION

Suite aux différentes crises politiques et économiques que traversent les Comores peu après leur accès à l'indépendance, plusieurs stratégies ne cessaient d'y être mises en œuvre, afin d'orienter le pays vers un meilleur développement. Un développement inégal est constaté entre les îles de l'archipel et aussi au sein de chacune d'elles, sur les différentes régions et localités où les zones rurales sont les plus sensibles. Il fallut attendre jusqu'en 2011 pour qu'une nouvelle politique de décentralisation communale soit promulguée, afin de promouvoir un développement local participatif et démocratique. Pour conduire cette initiative, trois lois ont été promulguées dont une relative à la décentralisation au sein de l'Union des Comores, puis une deuxième sur l'organisation territoriale et une autre loi sur l'Organisation du Scrutin communal. Leur ensemble constitue l'institution juridique et administrative de la décentralisation communale des Comores. Pour la première fois, des votes municipaux eurent lieu en 2015 installant les premiers élus. Cependant, pour concrétiser l'initiative d'une décentralisation réussie, l'Etat Comorien prit l'engagement d'accompagner les communes dans le but d'une décentralisation réussie, ce qui est aujourd'hui difficilement reconnaissable. Autant dans la commune de Mitsamiouli que celle d'Itsahidi se profile une différence d'organisation administrative et de développement par l'accompagnement des ONG sans que toutes aient cette chance d'en bénéficier. Derrière leur coordination avec les ONG, les diasporas de chaque commune n'y restent pas indifférentes et ne cessent d'y apporter leurs appuis. Il s'agit des appuis pouvant se traduire par le transfert des fonds ou des matériels pour réaliser un projet initié par la diaspora elle-même ou à la demande de la mairie. Dans l'ensemble, qu'il soit local ou municipal, la diaspora reste souvent engagée à prendre en charge certaines tâches pour cette réalisation. C'est elle qui finance souvent l'apport du porteur de projet. Quant aux fiscalités locales, elles ne sont toujours pas respectées et ne parviennent pas à subvenir aux besoins des communes compte tenu de cette politique encore embryonnaire. Néanmoins, les taxes aux différentes cérémonies du grand mariage sont de plus en plus respectées et contribuent quand même au fonctionnement administratif des mairies.

Comme dans l'ensemble du pays, l'économie locale repose essentiellement sur l'agriculture suivie de la pêche. Il s'agit principalement de deux types de cultures dont une de rente et une vivrière ; cette dernière occupe l'essentiel des terres cultivables. Majoritairement, les produits agricoles sont autoconsommés par les agriculteurs eux-mêmes et vendus auprès

de la population locale. Quant à la pêche, elle est souvent orientée à la vente, un commerce informel. Des poissons pêchés en grande quantité sont ramenés dans la capitale ou dans des localités en altitude sous forme de commerce informel permettant de subvenir à d'autres besoins familiaux. Toutefois, l'agriculture et la pêche demeurent des activités d'autoconsommation et une économie de subsistance. D'autres activités touristiques et commerciales s'y ajoutent mais nécessitent de l'investissement. Dans les deux communes, Mitsamiouli et Itsahidi, un ensemble de potentiels d'infrastructures touristiques se démarque par rapport aux autres. Cependant, leur non mise en valeur freine ces deux communes pour leur permettre de prendre une nouvelle forme de développement et y devenir encore plus influente.

Ce mémoire a permis d'affirmer l'idée selon laquelle la participation populaire par la culture traditionnelle Comorienne, le transfert de fonds des migrants, la prise en compte de leurs opinions sur l'étude des projets et leurs prises de décision pourraient la conduire à un développement plus démocratique, consenti et organisé.



MCours.com